

## Réunion du conseil du 19 mars 2010

**Présents :** Alain Delhoume, maire, Jean-Paul Mariaud, Serge Roux, Bernadette De Angéli, Jean-Pierre Floch, adjoints, Véronique Barinotto, Séverine Desbourdelle, Joëlle Duqueyroix, Thierry Fournier, Jean-Paul Gadaud, Rémy Goursaud, Jacques Guy, Lionel Guillot, Patricia Lansade, Christian Principaux, Sophie Raymondaut. Sylvie Tête-Léonard, conseillers.

**Excusés :**

Christian Dubreuil avec procuration à Serge Roux, Jean-Michel Lévêque avec procuration à Alain Delhoume.

Etienne Fabre et David Puigrenier assistent également à la réunion.  
Séverine Desbourdelle est désignée comme secrétaire de séance.

Alain Delhoume, en ouvrant la séance présente David Puigrenier qui va remplacer Etienne Fabre au secrétariat de la mairie à partir de la fin mai et lui souhaite la bienvenue.

Au nom du Conseil municipal, il remercie Etienne Fabre pour le travail qu'il a accompli depuis septembre 2003 au service de la commune. Il le félicite pour son succès au concours de rédacteur et lui souhaite pleine réussite pour la suite de sa carrière qu'il va poursuivre à la mairie d'Ambazac.

### **Approbation du Conseil du 28 janvier 2010.**

*Le Conseil adopte ce compte rendu à l'unanimité sans observation.*

### **I. Compte rendu des réunions des commissions**

#### **I.1. Commissions communication et animation des 30 janvier et 2 mars**

- Réunion d'information dans le villages : la prochaine se tiendra le 30 avril à 20h à la mairie et sera consacrée au secteur du Boschaudérier, des Francines, des Verdiers, de Bondy, des Chazaud.

- Le Bulletin spécial intitulé « Regards sur 2009 » a été distribué dans les tout premiers jours d'avril.

*Le conseil se félicite de la réalisation de ce document qui a demandé beaucoup de travail. Il attend la réaction des lecteurs pour décider du renouvellement de ce type de bulletin début 2011.*

- Réflexions sur la création d'un trophée représentatif de la commune : le conseil avait chargé la commission de définir un « trophée » pouvant être remis à des personnes et des organismes que l'on souhaite honorer tout particulièrement ou à l'occasion des mariages. La commission propose de faire réaliser un objet en verre acrylique de forme moderne et incluant un petit fragment d'amphore.

#### ***Le conseil valide la proposition de la commission.***

Deux formes et deux tailles différentes sont retenues avec des coûts unitaires compris entre 20 et 70 €. Une commande d'un montant maximum de 1 000 € sera lancée en 2010.

La vente de ces objets pourra également être envisagée à des habitants de la commune qui seraient intéressés.

- Autocollants : une nouvelle série d'autocollants avec le logo de la commune a été réalisée et un exemplaire sera inséré dans le bulletin d'avril. *Le conseil souhaite qu'ils servent à valoriser l'image de la commune notamment en les apposant sur les véhicules*

- Nom du groupe scolaire : *La commission est chargée par le conseil d'organiser une large consultation pour définir le futur nom du groupe scolaire.*

A l'occasion de l'inauguration de l'école maternelle, le conseil souhaite que l'on officialise le nom du groupe scolaire de Saint-Gence. Il est demandé à tous les habitants de la commune de réfléchir et de faire connaître leurs propositions à la commission communication par courrier, par mail, en utilisant le site internet de la municipalité ou en s'adressant à la mairie. *Le conseil souhaite que ce nom soit rattaché à l'histoire proche ou lointaine de Saint-Gence mais toutes les propositions seront examinées !*

#### **I.2. Commission voirie urbanisme du 27 février**

- Enfouissement des réseaux aériens des Charriers : la commission a travaillé sur l'étude préalable concernant l'enfouissement des réseaux sur le village des Charriers. Les points lumineux de l'éclairage public ont été positionnés. La commission s'est rendue dans plusieurs autres communes afin de d'examiner différents types de mâts et de lanternes. Le choix définitif n'est pas arrêté, cependant l'éclairage installé dans le bourg du Buis semble pouvoir servir d'exemple.

***Le conseil demande à la commission de poursuivre la réflexion en ce sens.***

Des contacts ont également été pris avec ERDF et le SEHV pour étudier dans quelles conditions les réseaux HTA (moyenne tension) pourraient être enfouis à l'occasion de cette opération. Il y a toujours des discussions pour la prise en charge des coûts.

- Réunion avec l'ABF (architecte des bâtiments de France)

La cloche de l'église est classée à l'inventaire des monuments historiques, ce qui permet de bénéficier d'une subvention de l'état de 50% sur un montant de travaux évalué à 15 000 €. Ces travaux comprennent la recharge en bronze des parties usées de la cloche, ce qui nécessite le démontage d'une partie du clocher afin d'enlever, puis de réinstaller la cloche après réparation dans les ateliers de l'entreprise. Avec les autres subventions possibles (Conseil général), le coût restant à la charge de la commune serait faible. On pourrait également faire appel au mécénat d'entreprise.

***Le conseil décide d'élaborer un dossier à déposer en 2011 et de présenter les demandes de subventions.***

A l'intérieur de l'église, des travaux de restauration de fresques sont encore nécessaires. Cependant ces travaux ne sont pas prioritaires.

Des demandes de permis de construire pour des constructions en co-vision de l'église ont été rejetées à la suite à la position restrictive de l'ABF. La rencontre avec ce dernier a permis de faire évoluer sa position sur un certain nombre de points. Par contre, l'obligation d'installer des volets à battant en bois peint est maintenue.

***Le conseil regrette cette position, mais l'avis de l'ABF est déterminant dans les demandes de permis de construire.***

***Le conseil demande à la commission de conduire la réflexion sur le devenir du terrain situé à la Gagnerie en face du cimetière.***

A l'origine, cette parcelle était destinée à accueillir la maison des associations qui sera positionnée dans l'ancienne mairie.

Une convention avait été passée avec le docteur Lorget pour lui réserver des parcelles situées à proximité de local des aînés, dans la perspective d'un déplacement du cabinet médical (agrandissement). Le projet n'étant pas encore finalisé, ***le Conseil décide de reconduire cette convention jusqu'au 31 décembre 2010.***

Pour les chemins de randonnée et le bouclage des sentiers de la partie ouest de la commune, les propositions retenues lors du dernier Conseil et concernant le passage du côté du restaurant Chevillou ont été discutées avec le propriétaire

du terrain qui les a refusées. Elles permettaient d'éviter de passer devant le restaurant sur le chemin public en contournant la parcelle. Après avoir entendu M. Grosbras à sa demande, ***le conseil confirme à l'unanimité sa position, à savoir la recherche du bouclage du chemin avec la réouverture du chemin public dans le domaine de Chevillou, tout en restant ouvert à la poursuite des discussions pour trouver une solution.***

Un calendrier des travaux de voirie a été défini avec Limoges-Métropole. Des opérations de point-à-temps seront réalisées en avril sur les routes qui ont beaucoup souffert des intempéries. Le carrefour de Senon et la route de la Celle devraient être réalisés avant les vacances d'été. Les autres opérations sont programmées en septembre.

### **Commission affaires scolaires du 3 mars**

Equipement de l'école maternelle : Le coût du mobilier et des équipements pour la nouvelle école a été défini après consultation des enseignants. Le planning du déménagement de l'école dans les nouveaux locaux a été arrêté. Les travaux se réalisant selon le calendrier prévu, une première partie pourrait être déménagée durant les vacances d'avril, le reste en juillet.

Le premier repas « bio » a été mis en place au restaurant scolaire. Des questions demeurent sur le coût de cette opération et son impact réel. Les parents seront associés et interrogés lors du prochain repas « bio », en juin, afin de voir si ces expériences peuvent être étendues et quelles seraient les conséquences sur les prix des repas.

Les horaires du Collège Maurois ont été modifiés conformément aux engagements pris. Les contacts avec Limoges-Métropole et le Conseil général, organisateurs des transports scolaires ont d'ores et déjà été pris. L'organisation d'une modification du ramassage des lycéens dans la zone du Theil sera également examinée.

La replantation d'arbres le long de la Glane, reportée 2 fois à cause des intempéries se fera le 26 mars avec les enfants des écoles qui remplaceront les peupliers abattus.

### **Commission des finances du 15 mars.**

La commission a procédé à l'examen des documents budgétaires, comptes administratifs, répartition des résultats et budgets 2010 qui vont être présentés au Conseil.

### **Adoption des comptes administratifs de 2009**

Sous la présidence de Jean-Pierre Floch, doyen d'âge, Jean-Paul Mariaud présente les comptes administratifs 2009.

Ils sont conformes à la présentation qui avait été faite lors du débat d'orientation budgétaire de janvier.

#### **- Budget général**

##### **Section fonctionnement.**

Les dépenses ont été contenues, pour un montant réalisé de 1 182 816 € à comparer à la prévision initiale de 1 176 587 €

Les charges à caractère général s'élèvent à 276 101 € pour une prévision de 276 965 €

Les charges salariales ont été limitées à 531 696 € pour 542 185 € inscrits au budget primitif.

Les autres charges de gestion se situent à 188 150 € pour une prévision de 167 237 € la différence résulte d'une augmentation de notre participation au fonctionnement du SIEPEA et avait fait l'objet d'une décision modificative.

Il faut noter un montant de recettes inférieur aux prévisions, 1 269 579 € pour une prévision de 1 374 614 €

L'écart résulte essentiellement à des retards dans la perception de certaines sommes dues à la commune : remboursement voirie de Limoges-Métropole, remboursement de l'assurance. Ces recettes se trouvent de fait reportées sur le budget 2010.

L'excédent de la section de fonctionnement s'élève à 86 762 € contre 198 027 € prévues. Ce dernier montant aurait été atteint si toutes les recettes budgétées avaient été perçues sur 2009.

##### **Section investissements.**

Les dépenses sont strictement conformes aux prévisions, 937 152 € pour un budget de 1 305 498 € (y compris la décision modificative relative à la réalisation immédiate de la dernière tranche de l'école maternelle). Il existe un reste à réaliser sur l'opération école de 374 677 €

En recettes, la situation est comparable avec un total de 962 892 € réalisés pour 1 101 255 € de prévisions (y compris les 250 000 € de l'emprunt supplémentaire décidé lors de la décision modificative relative à la dernière tranche de l'école maternelle). Il existe un reste à réaliser de 188 020 € correspondant à des subventions non encore perçues pour l'école.

#### **- Budget d'aides sociales.**

Il est conforme aux prévisions, 8 119 € en dépenses et 8 255 € en recettes avec un excédent de 136 €

#### **- Budget annexe du lotissement de la Gagnerie.**

Il enregistre pour 2009, 14 297 € de dépenses de travaux et 43 313 € de recettes (vente de terrains).

Les comptes de gestion de la trésorerie sont conformes aux comptes administratifs

*Les comptes administratifs et les comptes de gestion sont adoptés à l'unanimité.*

##### **Affectation des résultats.**

Le solde de l'exécution de la section d'investissement s'élève à 57 581 € avec un déficit d'investissement reporté de 2008 de 31 841 € Il faut tenir compte de la dissolution du SIVU (syndicat créé avec Veyrac pour l'utilisation de matériel de voirie, désormais de la compétence de Limoges-Métropole) qui permet de récupérer 21 904 € en investissement. Le solde d'exécution cumulé s'élève donc à 47 644 €

Compte tenu des restes à réaliser (374 677 € en dépenses et 188 020 € en recettes), le besoin de financement des investissements s'élève à 139 012 €

Le résultat de la section de fonctionnement, 86 934 €, auquel il faut ajouter 171 € provenant de la dissolution du SIVU est donc affecté en totalité à la couverture du besoin de financement du budget d'investissement 2010.

L'excédent de 136 € du budget d'aides sociales est reporté en recettes sur le budget 2010.

Cette affectation des résultats est intégrée dans les budgets 2010 présentés au Conseil.

#### **Budgets 2010.**

##### **Budget général.**

Par rapport au débat d'orientation budgétaire, il convient de tenir compte d'un montant de DGF (dotation globale de fonctionnement) qui n'évolue pas, comme on aurait pu le penser, proportionnellement au nombre d'habitants. En outre, un certain nombre de dotations ne sont pas encore connues et nécessitent un maximum de prudence. Une décision modificative sera très certainement nécessaire en juin.

De ce fait, un certain nombre de dépenses non prioritaires sont reportées soit en fin d'année si des recettes supplémentaires apparaissent, soit en 2011. L'équilibre du budget nécessite une augmentation des taux des 3 taxes perçues par la commune de 2%, ce qui fera 13,49% pour la taxe d'habitation, 16,66% pour le foncier bâti et 68,07% pour le foncier non bâti.

Le souci d'avoir un meilleur suivi de l'exécution du budget a conduit à une présentation plus détaillée des articles de manière à contrôler plus précisément certaines dépenses avec parfois des regroupements différents, notamment pour les dépenses d'énergie. En outre, les dépenses qui donnent lieu à des remboursements de Limoges-Métropole (voirie, assainissement) ou à des compensations dans le cadre de travaux en régie seront isolées.

Les principales évolutions du budget 2010 sont les suivantes :

### **Section fonctionnement.**

#### Dépenses.

Charges à caractère général 293 000€ soit + 5,9% par rapport à 2009.

Sont notamment incluses les augmentations des dépenses d'énergie (hausse des tarifs du gaz, nouvelle école à chauffer, etc), la réalisation de la revue municipale « Regards sur 2009 », la redevance ordures ménagères payée par la commune (4100€), les dépenses de matériaux et produits liés à des travaux en régie (estimés globalement à 30 000€ en 2010 contre 15 000€ en 2009).

La participation de la commune, par élève scolarisé, dans nos écoles reste fixée à 60€

Des achats différés en 2009 se retrouvent sur le budget 2010 (exemple : équipements de travail des agents 2 400€).

#### Charges salariales

Elles s'élèvent à 555 860 € soit une augmentation de 4,5% par rapport à 2009. Outre les évolutions normales de salaires (progression de la valeur du point et des échelons), il est tenu compte de la rémunération des astreintes résultant des travaux de déneigement particulièrement importants cet hiver et on ne peut pas exclure une situation identique pour l'hiver prochain. Le recours à un contrat aidé est également budgété avec une compensation partielle en recettes. A noter le recrutement de Mme Perrot, actuellement vacataire, sur un contrat à temps partiel, jusqu'à son départ à la retraite.

Les charges de gestion courante s'élèvent à 175 288€ contre 186 150€ en 2010. La diminution provient de la participation en baisse pour le financement du SIEPEA dont le budget est un peu moins tendu cette année. Il faut rappeler que 2009 avait été une année exceptionnelle avec les rattrapages de salaires dus suite à l'application de la convention collective pour les personnels du multi accueil.

Le montant des subventions aux associations progresse globalement de 10%. Il est fait

application, comme prévu, d'un nouveau système de répartition qui tient compte d'une part d'un montant forfaitaire identique et d'un montant variable lié à la nature de l'activité et au nombre de personnes concernées. Le montant indiqué pour chaque association constitue un montant maximum. Pour en bénéficier l'association devra en faire la demande et justifier de la réalité de ses comptes et de ses besoins.

Les atténuations de produits passent de 139 102€ à 144 235€ (attribution de compensation négative due à l'agglomération).

Les Charges financières progressent (intérêts des emprunts) et passent de 49 442€ à 53 500€

La régularisation du budget du lotissement de la Gagnerie nécessite de faire apparaître la valeur des terrains qui ont été lotis. Outre des écritures d'ordre pour des montants équivalents en recettes et dépenses de fonctionnement, cette opération crée une recette d'investissement pour ordre (donc fictive) de 20 677€ Pour ne pas générer des difficultés de trésorerie, il convient de geler un montant équivalent de dépenses dont 18 765€ de dépenses dites imprévues qui n'ont pas vocation à être réalisées.

Le total des dépenses s'élève donc à 1 260 968€ contre 1 182 816€ en 2009 soit une hausse de 4,9% si on exclut les opérations d'ordre.

#### Recettes

Les produits du domaine passent de 83 854€ à 87 720€ (il est prévu la vente de coupes de bois qui va compenser les dépenses payées à l'ONF pour l'entretien de la forêt).

Malgré la hausse des taux de 2%, les impôts et taxes, dans leur globalité, ne progressent que très faiblement 731 249€ contre 718 055€ en 2009 (+1,8%). Il faut en effet prévoir une baisse des recettes liées aux opérations immobilières (droits de mutation et taxes PLU).

#### Dotations

La progression est très faible 412 616€ contre 408 660€ en 2009. (+1%).

Les produits de gestion courante augmentent sensiblement (115 730€ contre 36 298€). Cela est dû au report sur 2010 des recettes non encaissées en 2009 (remboursement des prestations de services voirie dues par l'agglomération).

#### Atténuation de charges

Il s'agit des remboursements différés de 2009 et relatifs aux salaires des agents absents pour maladie (sous certaines conditions). Il est donc budgété 28 000€ contre 607€ perçus en 2009.

Les produits exceptionnels passent de 7 207€ à 31 525€ du fait d'un report des remboursements

de l'assurance et d'une écriture d'ordre de 20 677€ déjà indiquée.

*Enfin 30 000€ de travaux en régie sont également budgétés.*

Le total des recettes s'élève donc à 1 437 640€ soit une hausse de 13,2% (+9,2% sans les opérations d'ordre).

Cela permet de dégager un excédent de fonctionnement de 176 672€ à comparer aux 198 027€ prévus dans le budget initial 2009.

### **Section investissement**

Outre l'excédent de fonctionnement, excédent reporté 47 643€ et affectation des résultats 2009, 86 934€, les autres recettes sont les suivantes.

*Remboursement TVA* 120 000€ Dans la mesure où nous avons respecté nos engagements de faire progresser nos dépenses d'investissement, on bénéficie du remboursement en année n+1.

*TLE*, en baisse, pour un montant de 9 240€

*Subvention*, s 210 491€ dont 188 020€ de restes à réaliser pour l'école.

*Valorisation des terrains de la Gagnerie* (pour ordre) 20 677€

Le total des recettes s'élève à 671 657€ et permet de financer dépenses suivantes :

*Remboursement du capital des emprunts* 95 000€ A noter qu'il n'est pas prévu de nouvel emprunt. Sur les années 2008 à 2010 le montant des emprunts sera donc limité à 390 000€, alors que le coût seul de la construction de l'école est supérieur à 1 120 000€ Cela montre l'effort qui a été fait en matière d'autofinancement. Durant la même période 229 000€ de capital auront été remboursés. Le montant de l'endettement n'aura donc progressé que de 161 000€

*Financement de 6 pass fonciers* destinés à faciliter l'accès à la propriété de personnes en difficulté. Cela inclut 2 pass foncier de 2009 mais payés en 2010 et 4 nouveaux pass fonciers pour 2010. La vente des terrains, ainsi facilitée, doit redonner un peu de trésorerie.

*Remise à niveau de l'informatique* de la mairie et acquisition d'un fax et de mobilier (3300€). L'équipement de la salle du conseil et le réorganisation de la téléphonie sont reportés en 2011.

*Mobilier pour les écoles*, notamment suite à l'ouverture de l'école maternelle, pour 7 600€

*Début des travaux de rénovation du garage de la Gagnerie* pour 2 000€ en investissement. 2 600€ sont également prévus en achat de matériaux en fonctionnement. Il ne s'agit que d'une toute petite tranche (travaux de mise en sécurité) d'un programme estimée à 58 400€ Des discussions sont en cours avec l'agglomération,

la mesure où ces locaux sont destinés à accueillir du matériel pour la voirie. Le principe d'une participation aux travaux semble acquis. La subvention du Conseil général devrait être de 11 680€ pour la totalité des travaux mais une nouvelle demande devra être formulée en séparant les travaux en plusieurs tranches.

*Place de Senon* 6 500€ (+ 1 000€ en fonctionnement), sous réserve que la subvention qui devra être redemandée au Conseil général sur un volet sécurité routière soit bien attribuée (estimée à 1 300€).

*Répartiteur d'eau de Senon* 25 400€ Le coût des travaux a pu être minoré grâce à la réalisation de la charpente par des stagiaires de la fédération compagnonnique des métiers du bâtiment. La charpente devrait être posée en avril. Le conseil général a subventionné cette opération (10 160€).

*Fin de la construction de l'école maternelle* pour 444 677€ Dont 374 677 de restes à réaliser. Les retenues de garanties qui ne seront pas versées en 2010 feront l'objet d'un financement dans le budget 2011.

*Travaux sur l'éclairage public*, intégrant des travaux réalisés en 2008 (payés au SEHV en N+2) et des changements de lampes au fur et à mesure, pour des économies d'énergie. Coût total 39 180€ avec une subvention de 10 611€

*Les travaux de rénovation des salles* libérées par l'école maternelle dont le coût est estimé à 25 400€, sont reportés en 2011. La charge de travail des employés ne permettait pas d'envisager ces travaux sur 2010. Le Conseil Général a accordé une subvention de 4 800€

### **Budget d'aides sociales**

Il s'équilibre à 8 740€

En recettes, et dans la mesure où les excédents antérieurs ont été consommés, la subvention du budget général passe de 7 000€ à 8 100€

En dépenses, outre les actions habituelles autour du Noël des aînés, il faut noter l'augmentation de notre financement de l'instance de coordination des personnes âgées pour 4 350€ (+9,8%).

### **Budget annexe du lotissement de la Gagnerie.**

Il intègre les opérations de stock avec les incidences déjà signalées. Il s'équilibre à hauteur de 1 052 953€ en fonctionnement et 635 965€ en investissement.

*L'ensemble de ces budgets est adopté à l'unanimité par le Conseil.*

### **Délibérations diverses liées au vote du budget**

*Le Conseil valide :*

- les avenants nécessaires pour la construction de l'école. Ils se traduisent par une réduction des coûts de l'ordre de 55 000€ grâce à la réalisation de travaux par les employés de la commune.
- la possibilité de financer 4 Pass fonciers pour 2010.
- la signature d'une convention avec SEHV pour les études nécessaires à l'élaboration des avant-projets d'enfouissement des réseaux sur les Charriers ainsi que pour la maîtrise d'ouvrage,

- la mise à jour des redevances d'occupation du domaine public,
- à la demande du Conseil Général, la reformulation de la demande de subvention pour l'aménagement de la place de Senon, en insistant sur la partie sécurité et pour la réalisation des travaux d'aménagement des ateliers municipaux de la Gagnerie en 2 phases.

Voir en fin de compte rendu de la séance du Conseil :

- un tableau et un graphique présentant de manière synthétique le CA 2009 et le BP 2010, ainsi que l'évolution 2009 - 2010
- le tableau des subventions aux associations et organismes

### **Autres délibérations**

*Le Conseil prend les dispositions pour charger la trésorerie de la récupération des impayés* (garderie et cantine).

*Il fixe à 2€ (au lieu de 10F), le coût de la rédaction des actes administratifs* (échanges de terrains).

*Il autorise le maire à faire appel* du jugement du tribunal administratif de Limoges dans une affaire d'extension de réseaux en zone non constructible.

### **Communauté d'agglomération de Limoges**

#### **Compte rendu des principales décisions prises lors du Conseil communautaire du 8 février 2010.**

Ce Conseil a essentiellement été réservé au débat d'orientation budgétaire pour 2010.

Le contexte national avec la suppression de la taxe professionnelle (TP) et des compensations pas toujours clairement définies rend l'exercice 2010 très difficile. L'impact de ces modifications sera encore plus important pour 2011.

Les 3 projets principaux sont :

- le centre aquatique dont le marché sera attribué en 2010 ;
- la voie de liaison nord ;
- les chantiers de voirie dans le cadre d'une programmation rendu possible par l'audit des réseaux avec un complément de financement rendu nécessaire par suite des intempéries.

Sur les budgets annexes, il convient de noter la poursuite du renouvellement du parc de trolley bus, le portage par Limoges-Métropole du PLIE de Limoges, la réorganisation du service assainissement avec regroupement, y compris d'un point de vue budgétaire de l'assainissement collectif et individuel (SPANC).

Le Compte Administratif 2009 devrait être excédentaire de 25 000 K€ en fonctionnement et déficitaire de 15 500 K€ en investissement

Pour les recettes 2010, Limoges-Métropole doit voter un taux d'imposition pour la cotisation foncière des entreprises (CFE) qui se substitue en partie à la taxe professionnelle. En fait, on est dans une année transitoire puisque l'état compense la suppression à hauteur des ressources 2009 de la TP. L'effet du taux de CFE est donc reporté en 2011. Pour Limoges-Métropole, ce taux devrait se situer entre 16,17 et 16,28%.

La dotation de fonctionnement versée par l'état ne sera qu'en très légère augmentation.

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères devrait être en légère diminution, et la redevance spéciale, notamment payée par les communes, stable.

En dépenses, il convient de noter le maintien du montant de la dotation de solidarité versée aux communes.

Il faut rappeler que pour Saint-Gence, si l'attribution de compensation liée aux transferts des charges est négative (149 000€ versés par Saint-Gence à Limoges-Métropole en 2010), la dotation de solidarité est de l'ordre de 139 000€ et qu'au total, le reversement de l'agglomération hors remboursement voirie est de 214 000€

Le budget de Limoges-Métropole sera adopté lors du conseil communautaire du 1<sup>er</sup> avril.

#### Les autres points évoqués concernent :

- Développement économique :

Vente d'une parcelle sur la zone d'activités Nord 3 à ITAL-Autos. La quasi totalité des parcelles de cette zone sont vendues.

Renouvellement d'aides accordées aux pôles de compétitivité et à l'association de développement d'ESTER.

Participation au portage avec la région et le département d'un projet immobilier pour accueillir des laboratoires et des sociétés autour d'ESTER.

- Voirie :

Marchés pour la fourniture de matériaux.

Etude pour la requalification de l'entrée sud (échangeur 36)

Travaux sur les boulevards extérieurs (Arcades Vigenal)

- Tourisme :

Convention pour poursuivre l'inventaire du patrimoine du territoire de Limoges-Métropole. Le secteur de Saint-Gence va être concerné.

- Solidarité habitat :

Signature d'un nouveau protocole d'accord collectif du plan départemental d'actions pour le logement des personnes défavorisées (PDALPD) pour la période 2010-2012. Limoges-Métropole participera aux commissions d'attributions.

- Patrimoine :

Validation de diverses conventions, notamment de droit de passage et d'occupation pour des opérations d'assainissement collectif et d'évacuation d'eaux pluviales, en particulier sur Saint-Gence. Le Conseil remercie particulièrement Jacques Guy et Jean-Claude Depierre pour leur compréhension citoyenne.

Propreté :

Signature d'une convention avec le SYDED pour l'utilisation par le SYDED de la centrale énergie déchets et par Limoges-Métropole du centre de stockage ALVEOL (à côté de Bellac).

- Divers :

Plusieurs groupements de commandes entre Limoges-Métropole et des communes de l'agglomération. A noter que les communes qui ne font pas partie de ces groupements, pourront néanmoins accéder à ces marchés.

Adoption du règlement intérieur et du règlement de formation pour le personnel communautaire.

### **SIEPEA**

Le budget du SIEPEA sera voté par le Conseil syndical le 24 mars. La participation des communes devrait être en baisse grâce à l'utilisation de contrats aidés pour des postes d'éducateurs et la mise à disposition de Christelle Renault sur un mi-temps au Relais Assistante Maternelle d'Oradour-sur-Grane. A noter que le vote du budget du SIEPEA a été conforme à cette prévision.

Il a été décidé de lancer une réflexion commune aux 3 communes pour définir les bases de notre politique enfance-jeunesse.

Un groupe de travail est chargé de lancer cette réflexion et va commencer par rédiger un

questionnaire pour recueillir les avis des usagers et des habitants.

*Le Conseil désigne Serge Roux, Véronique Barinotto et Sophie Raymondaud pour y participer et faire le lien avec le Conseil afin de rapporter les propositions de ce groupe.*

### **Instance de coordination des personnes âgées.**

Suite à la baisse de la subvention du Conseil Général et malgré une utilisation des réserves, la participation des communes doit augmenter de 2% (participation liée au nombre d'habitants).

### **CLIC :**

La baisse de la subvention du Conseil Général de 10% est compensée en 2010 par une utilisation des fonds propres.

Le CLIC a été retenu cette année par le CHU pour une opération autour de la maladie d'Alzheimer.

### **Maison de retraite**

Le budget a été voté avec des difficultés de financement. La structure va passer au budget global en 2011.

Le permis de construire de la structure Alzheimer a été délivré, les travaux sont subventionnés à 35%. Cette structure sera opérationnelle en janvier 2012.

### **Personnel communal**

Le calendrier annuel de formation est mis en place.

Les entretiens de notation se sont déroulés normalement. *Le Conseil tient à signaler le dévouement des agents et leur implication dans la réalisation des opérations conduites sur la commune et leur sens du service public.*

Il est indéniable que la qualification des agents qui permet la réalisation de travaux importants en régie est un des moyens de réduction des dépenses.

**Journée parcours du cœur du 24 avril** avec les associations Tonic seniors et Mil' Pat'. La municipalité participera à cette journée en lien avec les associations organisatrices.

**Travail sur le sentier des Monts** : des contacts ont été pris avec les propriétaires, Mrs Landaud, Perrier et Dumont pour rouvrir ce chemin. *Le Conseil les remercie de leur compréhension.*

Une journée de travail sera organisée avec des volontaires pour rendre le chemin praticable. Il pourrait être ainsi utilisé pour la randonnée lors de la fête de l'été.

Les étudiants de l'IUP d'Ahun (Université de Limoges) vont remettre le 30 mars leurs propositions pour installer une signalétique sur le chemin de découverte du patrimoine projeté à Saint-Gence.

### **Mémoire de Nieul et des environs**

C'est le nouveau nom de cette association qui souhaite avoir un correspondant par commune. Pour Saint-Gence ce sera Jean-Pierre Floch.

### **Bibliothèque communale**

Il y a 69 inscrits avec beaucoup de livres en mouvement. Un appel est lancé pour avoir de nouveaux participants.

Rappel des horaires d'ouverture :

- mercredi et samedi matin de 9h00 à 12h00.

De nombreuses expositions sont organisées dans le hall de la mairie. La prochaine concernera Jean Jaurès et l'école publique et se tiendra du 5 mai au 30 juin.

**Journée du patrimoine du 17 septembre** Une soirée diaporama sera organisée sur les travaux sur l'aménagement de la Glane, et les travaux prévus sur les anciens moulins.

### **Aides aux Associations**

Les formations des dirigeants associatifs qui le souhaitent vont se mettre en place. Un contact sera pris avec les associations des communes voisines pour voir si elles sont intéressées.

L'idée de faire un forum inter associatif autour de 2 ou 3 thématiques pourrait être envisagée.

***Le Conseil charge la commission vie associative qui se réunira début avril d'organiser ces actions.***

### **Questions diverses**

***Assainissement de la Châtre.*** Le chantier a été arrêté du fait des problèmes rencontrés pour permettre tous les branchements prévus (problèmes de niveau). Chaque personne concernée sera contactée par Limoges-Métropole, maître d'œuvre, pour analyser le problème et rechercher des solutions.

### ***Maisons fleuries***

Une réunion, sera organisée le 25 mars pour essayer de relancer le concours communal des maisons fleuries avec une participation plus collective au niveau des villages.

***Plusieurs habitants récents de la commune*** s'étonnent de la présence d'arbres sur la place L'enfant devant les commerces. Le Conseil rappelle que la végétalisation de la place constituait un élément obligatoire pour obtenir le subventionnement de la réalisation de cette place. Il n'est donc pas envisageable de les enlever. Il est fait appel au bon sens des usagers.

Il a été décidé de ne pas mettre autour des arbres des protections qui seraient trop agressives pour les véhicules mais elles pourraient être remises si nécessaire.

***Haut débit :*** A2Cnet a été mandatée par Dorsal pour amener le haut débit sur les zones blanches. La commune est concernée sur le secteur du Theil. Il existe une possibilité en installant un relais Wimax sur un point haut. Un courrier spécifique sera distribué dans les boîtes aux lettres des habitants de ce secteur.

***Il est rappelé que la municipalité fait le maximum pour être représentée, lorsqu'elle est invitée aux diverses manifestations organisées par les associations de la commune, tous les conseillers sont sollicités pour y participer.***

**Prochaine réunion du Conseil le 11 juin à 18h30.**

### **Autres infos**

**Le championnat de la Haute-Vienne de VTT sera organisé à Saint-Gence en mars 2011 par le Vélo Club de Saint-Gence. La municipalité félicite le club pour ce succès et s'associera à l'organisation.**

### **Signalisation routière.**

Comme prévu, les panneaux de signalisation définis conformément au code de la route et avec l'appui technique de l'agglomération, sont en train d'être posés dans la commune.

Il s'agit essentiellement de panneaux relatifs à la limitation de vitesse.

Sans se tromper, on peut affirmer qu'il y aura très prochainement des contrôles notamment sur les zones limitées à 70 Km/h. Espérons que ceux qui ont été les plus virulents pour demander ces panneaux ne seront pas les premiers à être pris en excès de vitesse. !

Comme il n'est pas possible de mettre des panneaux partout, il faut rappeler l'obligation d'adapter sa vitesse aux conditions de circulation. Il y a donc beaucoup de lieux où la vitesse n'est pas limitée mais où un simple bon sens et un esprit citoyen exigent qu'elle soit réduite. La municipalité compte sur vous tous pour que ce respect des autres soit une réalité.



### Evolution des budgets entre 2009 et 2010

<b>Budget de fonctionnement</b>											
<b>Dépenses</b>						<b>Recettes</b>					
	Budget primitif 2009	Total voté (avec décisions modificatives)	Compte administratif 2009	Budget primitif 2010	Variation budget et 2010/CA 2009		Budget primitif 2009	Total voté (avec décisions modificatives)	Compte administratif 2009	Budget primitif 2010	Variation budget 2010/CA 2009
<b>Charges à caractère général</b>	276 965,00	276 635,00	276 101,01	292 523,00	5,9%	<b>Produits des services et domaine</b>	77 693,00	77 693,00	83 854,43	87 720,00	4,6%
<b>Charges de personnel</b>	542 185,00	533 655,00	531 696,25	555 860,00	4,5%	<b>Impôts et taxes</b>	738 330,00	738 330,00	718 054,66	731 249,00	1,8%
<b>Charges de gestion courante</b>	167 237,00	186 627,00	186 150,10	175 288,00	-5,8%	<b>Dotations</b>	403 691,00	403 691,00	408 559,94	412 616,00	1,0%
<b>Atténuation de produits</b>	139 200,00	139 200,00	139 102,00	144 235,00	3,7%	<b>Produits de gestion courante</b>	98 700,00	98 700,00	36 298,42	115 730,00	
<b>Charges financières</b>	45 000,00	50 000,00	49 442,13	53 500,00	8,2%	<b>Atténuation de charges</b>	33 000,00	33 000,00	607,50	28 800,00	
<b>Divers</b>	6 000,00	6 330,00	324,90	18 885,00		<b>Produits financiers</b>	0,00	0,00	4,79	0,00	
<b>Opérations d'ordre</b>	0,00	0,00	0,00	20 677,00		<b>Produits exceptionnels</b>	8 200,00	30 276,00	7 207,18	10 848,00	50,5%
<b>Total</b>	1 176 587,00	1 192 447,00	1 182 816,39	1 260 968,00	6,6%	<b>Opération d'ordre</b>	15 000,00	15 000,00	14 992,03	50 677,00	
						<b>Total</b>	1 374 614,00	1 396 690,00	1 269 578,95	1 437 640,00	13,2%
						<b>Excédent de fonctionnement</b>	198 027,00	204 243,00	86 762,56	176 672,00	

### Evolution des budgets entre 2009 et 2010

<b>Budget d'investissement</b>											
	<b>Budget primitif 2009</b>	<b>Total voté (avec décisions modificatives)</b>	<b>Compte administratif 2009</b>	<b>Budget primitif 2010</b>	<b>Variation budget 2010/CA 2009</b>		<b>Budget primitif 2009</b>	<b>Total voté (avec décisions modificatives)</b>	<b>Compte administratif 2009</b>	<b>Budget primitif 2010</b>	<b>Variation budget 2010/CA 2009</b>
<b>Déficit reporté</b>	31 842,00	31 842,00	31 841,92	0,00		<b>Excédent reporté</b>	0	0	0	47 643,00	
<b>Emprunts et dettes</b>	65 320,00	68 320,00	67 780,23	95 000,00	40,2%	<b>Dotations, réserves</b>	469 592,00	487 052,00	491 046,46	216 174,00	-56,0%
<b>Subventions aux personnes de droit privé</b>	0	0	0	18 000,00		<b>Subventions</b>	220 570,00	220 570,00	81 846,08	210 491,00	157,2%
<b>Immobilisations corporelles</b>	29 300,00	48 876,00	48 463,77	10 900,00	-77,5%	<b>Emprunt</b>	143 633,00	393 633,00	390 000,00	0,00	-100,0%
<b>Immobilisations eu cours</b>	890 360,00	1 137 860,00	774 074,80	517 757,00	-33,1%	<b>Opération d'ordre</b>	0	0	0	20 677,00	
<b>Opérations pour ordre</b>	15 000,00	18 600,00	14 992,03	30 000,00	100,1%	<b>Prélèvement sur fonctionnement</b>	198 027,00	204 243,00	86 762,56	176 672,00	103,6%
<b>Total</b>	1 031 822,00	1 305 498,00	937 152,75	671 657,00	-28,3%	<b>Total</b>	1 031 822,00	1 305 498,00	1 049 655,10	671 657,00	-36,0%

## Versements aux associations et organismes

	Réalisé en 2009	Prévu pour 2010			Réalisé en 2009	Prévu pour 2010	
Encre à la bouteille	150,00	150,00		SIPEA	105 828,02	92 500,00	
Athlétisme	490,00	596,00		Syndicat de musique	2 691,71	2 800,00	
Comité des fêtes	150,00	150,00		ADAC	310,00	315,00	
Parents d'élèves (SGAPE)	150,00	150,00		USEP	718,80	730,00	
Vélo-Club	150,00	150,00		ADIL	237,06	240,00	
En K danse	150,00	150,00		Chambre synd des propriétaires	41,55	45,00	
ASSG Foot-ball	660,00	780,00		FOL (voile)	522,00	540,00	
Gym	150,00	150,00		Association des maires	0,00	300,00	
Chorale	150,00	150,00		Refuge fourrière	3,77	200,00	
FNACA (ancen combattants)	125,00	150,00		PEFC	29,24	30,00	
ACCA (chasse)	200,00	150,00		Espaces naturels du Limousin	80,00		
Karaté Buschido 87	220,00	246,00			<b>110 462,15</b>	<b>97 700,00</b>	-11,6%
ESSAGE (tennis de table)	250,00	380,00					
Tonic seniors	300,00	214,00					
Jeunes d'antan	175,00	214,00					
Les Mil Pattes	150,00	150,00					
Ass de pêche de Veyrac	78,00	78,00					
Espaces naturels du Limousin	80,00	100,00					
Préventon routière	62,00	62,00					
Croix rouge	100,00	100,00					
Secours popualire	100,00	100,00					
Secours catholique	100,00	100,00					
FNATH (accidentés du travail)	100,00	100,00					
Mémoire de Nieul et environs		100,00					
	<b>4 240,00</b>	<b>4 670,00</b>	10%				

Budget de fonctionnement						Budget d'investissement					
Dépenses			Recettes			Dépenses			Recettes		
Chapitres dépenses	Compte administratif 2009	Budget 2010	Compte administratif 2009	Budget 2010	Chapitres recettes	Chapitres dépenses	Compte administratif 2009	Budget 2010	Compte administratif 2009	Budget 2010	Chapitres recettes
Charges à caractère général	276 101	292 523	83 854	87 720	Prod. services et domaine	Déficit reporté	31 842	95 000		47 643	Exc. reporté
			718 055	731 249	Impôts et taxes	Emprunts et dettes	67 680	10 990	491 046	216 174	Dotations et réserves
Inam. Corp.	48 464	18 000									
Charges de personnel	531 696	555 860	408 560	412 616	Dotations	Subventions		517 757		210 491	Subventions
						Immobilisations en cours	774 075	30 000	20 677	Upér. d'ordre	
Charges de gestion courante	186 150	175 288				Upér. d'ordre	14 992		81 846	176 672	Prélèvement sur fonctionnement
Atténuation de produits	139 102	144 235				Excédent	25 739		390 000		Emprunt
Charges financières	49 442	53 600				<b>Total</b>	<b>937 153</b>	<b>671 657</b>	<b>1 049 655</b>	<b>671 657</b>	<b>Total</b>
Divers	86 763	18 885	36 298		Produits de gestion courante						
Opérations d'ordre		20 677	7 818	115 730	Divers						
Prélèvement pour investissement		176 672	14 992	39 648	Opérations d'ordre						
				50 677							
<b>Total</b>	<b>1 182 816</b>	<b>1 260 168</b>	<b>1 269 579</b>	<b>1 437 640</b>	<b>Total</b>						